

**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

9

Total votants :

54

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 29 octobre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le mardi 5 novembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Alain CHASSAGNE, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF  
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA  
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD  
Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON  
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET  
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** André IMBERDIS, Eric CABROLIER, Serge THEALLIER, Carine BRODIN.

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS  
CRÉATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS  
SUITE A AVANCEMENT DE GRADE**

**Rapporteur : Bernard GARCIA, Vice-Président**

- Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- Vu** la délibération en date du 20 décembre 2011, créant un poste d'attaché ;
- Vu** la délibération en date du 16 décembre 2010, créant un poste d'agent de maîtrise principal ;
- Vu** la délibération en date du 8 novembre 2018, créant un poste d'animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe ;
- Vu** la délibération en date du 20 décembre 2018, créant un poste de rédacteur ;
- Vu** la délibération en date du 12 décembre 2014, créant un poste d'adjoint technique ;
- Vu** la délibération en date du 25 juin 2013, créant un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ;
- Vu** la délibération en date du 20 juin 2011, créant deux postes d'adjoint technique ;
- Vu** la délibération en date du 5 juin 2014, créant un poste de d'adjoint d'animation ;
- Vu** la délibération en date du 19 septembre 2002, créant un poste d'adjoint d'animation ;
- Vu** la délibération en date du 18 décembre 2008, créant un poste d'adjoint technique ;
- Vu** la délibération en date du 17 décembre 2009, créant un poste d'adjoint technique ;
- Vu** la délibération en date du 29 mars 2018, créant un poste d'adjoint technique ;
- Vu** la délibération en date du 9 novembre 2017, créant un poste d'adjoint technique ;
- Vu** la délibération en date du 7 mars 2016, créant un poste d'adjoint technique ;
- Vu** la délibération en date du 22 mars 2018, créant un poste d'adjoint technique.

Conformément à la mise à jour du tableau des emplois.

**Considérant** qu'il est nécessaire de créer 16 emplois pour le bon fonctionnement des services.

**Vu** l'avis favorable de la CAP en date du 14 octobre 2019.

Le rapporteur propose la création d'emplois et les suppressions assorties :

**A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019 :**

- la création d'un emploi d'attaché principal à temps complet
- la création d'un emploi de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- la création d'un emploi d'animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- la création d'un emploi de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- la création de six emplois d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- la création deux emplois d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>),
- la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (15.25/35<sup>ème</sup>),
- la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (25.75/35<sup>ème</sup>),
- la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la création des emplois précités ;
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets concernés ;
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 45	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 54	Contre :	
Abstention :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20191105-20191105\_05B-DE

Regu le 18/11/2019